



Appel à projets
1, rue des Etables, Bordeaux
Jusqu'au 24 OCTOBRE 2014

- **Présentation de l'espace :**

Le 1, rue des Etables est un espace d'exposition pépinière appartenant à la Mairie de Bordeaux, idéalement situé près de l'Ecole des Beaux-Arts, de L'Ecole supérieure de théâtre Bordeaux Aquitaine et du Conservatoire à rayonnement régional de Bordeaux.

La Direction des Affaires Culturelles de la Mairie de Bordeaux propose d'y accueillir des projets curatoriaux originaux dans le champ des arts visuels, impliquant des acteurs du territoire, pour favoriser professionnalisation, diffusion artistique et création de réseaux professionnels.

Description technique de l'espace : 82 m2, vitrine, fenêtre (cf plan)

- **Contenu de la proposition**

- Proposer un projet curatorial singulier valorisant la création contemporaine, en adéquation avec le lieu, et présentant un ou plusieurs artistes
- Favoriser les artistes émergents
- Avoir une attache au territoire bordelais, via le commissaire et/ou les artistes présentés

- **Dotation et durée**

- La dotation pourra atteindre 5 000 euros maximum. Cette dotation comprend l'ensemble des frais de la conception à la réalisation (honoraires, production, scénographie, montage et démontage, accueil des artistes et/ou commissaire, location de matériel, communication), hors fluides (eau /électricité) pris en charge par la Ville
- Mise à disposition maximum de l'espace : 3 mois

- **Eléments à fournir :**

- Le parcours du porteur de projet, qui devra faire preuve d'une bonne connaissance de la vie artistique locale et nationale ainsi que d'une expérience professionnelle solide dans la conduite de projet
- Un descriptif du projet de trois pages maximum expliquant la démarche curatoriale, les choix artistiques et leur articulation au regard du propos, la mise en œuvre de l'exposition (démarche critique, présentation des artistes, visuels)
- Le projet devra intégrer des actions de médiation et une réflexion sur public
- Un descriptif technique
- Un budget prévisionnel

- **Précisions**

- Aucune limite d'âge, le commissaire et les artistes auront cependant fini leurs études
- Tous les médiums sont envisageables : installation, sculpture, peinture, vidéo, photographie ect...
- Possibilité de production d'œuvres in situ
- Possibilité de proposer une exposition, une exposition évolutive, ou plusieurs expositions
- Une publication (multi supports) pourra être réalisée
- Le porteur de projet devra assurer l'ouverture du lieu au public et présenter le projet pendant au moins six jours sur la période des trois mois
- Le porteur de projet devra prévoir un plan de communication du projet
- La Ville pourra faire mention de ce projet sur son site internet et dans ses outils de communication
- Des financements extérieurs pourront être ajoutés à la dotation initiale. Cette dotation doit cependant impérativement permettre la réalisation du projet proposé au comité de sélection
- 70% de la dotation sera versée au moment de la sélection, 30 % à la fin du projet sur présentation de justificatifs
- L'association porteuse du projet devra être domiciliée à Bordeaux
- Le projet proposé doit être réalisable au 1^{er} semestre 2015

- **Modalités de sélection:**

- Le dossier complet devra être adressé par mail au plus tard le **vendredi 24 octobre 2014** à l'attention de Marion Eybert : m.eybert@mairie-bordeaux.fr
- Les dossiers de candidatures seront étudiés dans le cadre de la commission d'aide à la création de la Ville de Bordeaux, composée d'experts et présidée par José Manuel Gonçalves – directeur du 104 à Paris.

Pour tous renseignements complémentaires:

Marion EYBERT

Chargée de mission Arts Visuels

Direction de la Création Artistique et du Patrimoine

Direction générale des Affaires Culturelles

MAIRIE DE BORDEAUX

Tél. 05 24 57 53 05

Mail : m.eybert@mairie-bordeaux.fr